Département de Loire Atlantique - Commune de Treillières

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 18 décembre 2017

#### **OBJET**

# 15 – CONVENTION RELATIVE A L'UTILISATION DU CENTRE AQUATIQUE « LES BASSINS D'ALPHEA » PAR LES ELEVES DE TREILLIERES

N° 2017-12-15

NOMENCLATURE: 1.3.2

L'an deux mille dix-sept, le dix-huit décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le sept décembre 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 23

Votants: 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Pouvoirs: 5

Marie-Madeleine REGNIER donne pouvoir à Elisa DRION Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Aurora ROOKE Damien CLOUET donne pouvoir à Michel RINCÉ Gil RANNOU donne pouvoir à Catherine CADOU

Absent : 1

Chantal PERRUCHET

#### Nombre de membres :

en exercice	.29
présents	.23
ayant un pouvoir	
absent	1
votants	

#### Délibération

Rapporteur: Marie Madeleine REGNIER

Les élèves de Treillières sont accueillis au centre aquatique « Les bassins d'Alphéa» à Grandchamp des Fontaines pour leur cycle d'apprentissage de la natation. Une convention détermine les conditions d'accueil des élèves.

La CCEG ayant confié à la société ADL-RECREA la gestion des centres aquatiques dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, cette convention sera tripartite, et d'une durée de 5 ans.

### Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à 28 POUR décident :

- D'AUTORISER Monsieur le maire à signer la convention relative à l'utilisation du centre aquatique « Les bassin d'Alphéa ».

Pour extrait conforme,

Le 20 décembre 2017,

Le Maire, Alain ROYER

Accusé de réception en préfecture 044-214402091-20171218-2017-12-

15-DE

Date de réception préfecture :